



AVIS DE MARCHÉ

Travaux de réhabilitation du collecteur d'eaux usées - avenue Cap d'ail - commune de la Turbie.

Section I : Pouvoir adjudicateur

C.A. de la Riviera Française - Correspondant : M. le président, 16 rue Villarey 06500 Menton, tél. : 04-92-41-80-30, télécopieur : 04-92-41-80-40, courriel : direction.generale@carf.fr Adresse internet : <http://www.riviera-francaise.fr> - Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.achatpublic.com>

Section II : Objet

Intitulé : Travaux de réhabilitation du collecteur d'eaux usées - avenue Cap d'ail - commune de la Turbie.

Numéro de référence : 2020/17

Description des prestations : Les travaux, objet de la présente consultation sont détaillées dans le CCTP.

Ces travaux comprennent notamment :

- Les études et les plans d'exécution,
- Les installations et le repliement de chantier,
- L'Installation des panneaux de chantier,
- La mise en place de la signalisation de chantier adaptée,
- Les sondages préalables ;
- La réhabilitation du collecteur d'eaux usées par technique de chemisage avec :

Le curage des réseaux à réhabiliter ;

Le fraisage préparatoire ;

Le burinage lorsque le dépôt est important ;

Le rinçage après fraisage et burinage ;

Le chemisage structurant en gaine de fibre de verre sur environ 630 ml ;

La découpe et le traitement des extrémités ;

La réouverture des branchements ouverts ;

La réhabilitation des regards de visite ;

La remise à la côte des regards sous enrobé - travaux à programmer en journée sur demi - chaussée ;

Les réparations au niveau des points critique (pose de manchettes ou renouvellement en tranchée traditionnelle - travaux à programmer en journée) ;

L'Inspection télévisée de l'état final ;

Les essais de réception cofraq.

-Le repliement de chantier.

Elle comprend en outre, le remblaiement, et toutes les prestations découlant de la description des ouvrages objet du Chapitre II du CCTP et détaillés au DQE.

Section III : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les conditions sont précisées dans le Dossier de Consultation des entreprises

Section IV : Procédure : La présente consultation est lancée selon la procédure adaptée, en application de l'article R2123-1 et suivant, du Code de la commande publique. Il s'agit d'un marché ordinaire.

Le présent marché ne fait pas l'objet de lots au sens de l'article R2113-1 du code de la commande publique.

Le présent marché ne fait pas l'objet de tranches au sens de l'article R2113-4 du code de la commande publique.

Les variantes ne sont pas autorisées au sens de l'article R2351-8 du Code de la commande publique.

Critères d'attribution :

Valeur Technique : 50%

Prix 50%

Section V : Renseignements complémentaires

PROCÉDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nice, 18 Avenue des Fleurs – 06000 Nice, F, Adresse internet : <http://www.nice.tribunal-administratif.fr>

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Recours en référé pré contractuel introduit préalablement à la signature du marché. Recours pour excès de pouvoir introduit dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision contestée. Ce recours en annulation peut être assorti d'une demande en référé suspension des actes attaqués dans les mêmes délais, préalablement à la signature du contrat. Recours indemnitaire soumis à une demande préalable à la personne publique dans le délai de déchéance quadriennale.

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS AU BOAMP : 26 Aout 2020 – Annonce No 20-105652